



Communiqué

Nomination au Conseil de direction de l'Agence du revenu du Canada

Ottawa (Ontario), le 17 avril 2008... Gordon O'Connor, ministre du Revenu national, a annoncé aujourd'hui la nomination de madame Fauzia Lalani au Conseil de direction de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La candidature de madame Lalani avait été proposée par le gouvernement fédéral.

« Sa vaste expérience en planification stratégique et en gestion de la performance ainsi que son leadership de cadre font de madame Lalani un atout précieux pour le Conseil de direction de l'ARC », a déclaré le ministre O'Connor. « Le Conseil fait partie intégrante de la structure unique de régie à l'Agence. Les compétences de madame Lalani renforceront le rôle du Conseil et seront bénéfiques à l'ensemble de l'Agence. »

Bien que le ministre du Revenu national demeure pleinement responsable de toutes les activités de l'ARC devant le Parlement et les citoyens canadiens, le Conseil de direction est chargé de surveiller l'organisation et l'administration de l'Agence ainsi que la gestion de ses ressources, services, biens, employés et marchés. Le Conseil apporte une perspective stratégique et d'avant-garde aux opérations de l'Agence et favorise une saine gestion et prestation des services.

La Loi instituant l'ARC prescrit l'établissement d'un Conseil de direction. Le Conseil est formé de 15 membres, incluant la présidente et le commissaire, dont 11 directeurs sont proposés par les provinces et territoires et 2 par le gouvernement fédéral. Tous les membres sont nommés par le gouverneur en conseil.

- 30 -

Renseignements aux médias :

Béatrice Fénélon
Relations avec les médias
Agence du revenu du Canada
613-941-6269

Ann Matejicka
Directrice des communications
Cabinet du ministre du Revenu national
613-947-3659

